

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE RETHEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAULT-LES-RETHEL

Extrait du registre des délibérations

Séance du mardi 4 avril 2023

N° 003 - 2023

Conseillers

Nombre en exercice : 9
Nombre de présents : 7
Procurations : 0
Nombre de votants : 7

Votes

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation

29 mars 2023

Date d'affichage

29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos en Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel KOCIUBA, Président.

Etaient présents : Mmes JACOB, EMON, CLEMENT, DAUPHINOT, DEBONNIERE, Mrs KOCIUBA, POTTIER

Absentes : Mmes FONTAINE, POUPONNEAU

Secrétaire de séance : Mme Nicole DEBONNIERE

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte Administratif de l'exercice 2022, approuvé le 4 avril 2023,

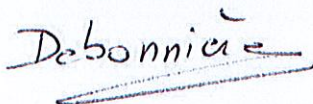
Considérant qu'il ressort du résultat de fonctionnement un excédent global de clôture de l'exercice 2022 de 8 249.02€,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE sur proposition du Président, d'affecter au budget primitif 2023 le résultat précédemment indiqué comme suit :

Affectation au financement de l'exercice 2023 :

Compte R 002 : 8 249.02€

La secrétaire de séance
Nicole DEBONNIERE



Le Président

Michel KOCIUBA



En séance, les Jour, Mois et An susdits
Pour extrait certifié conforme, SAULT-LES-RETHEL, le 6 avril 2023
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en sous-Préfecture, le 6 avril 2023
de la publication, le 6 avril 2023
Date de mise en ligne sur le site Internet : le 6 avril 2023